

Image not found or type unknown



Réévaluation de bien immobilier

Par **pourquoipas83**, le **16/03/2016** à **17:06**

Bonjour, avec mon frère on a hérité en indivision de nos parents tous les deux décédés. On a signé les papiers de succession mais après réflexion nous désirons revenir sur la valeur déclarée d'un bien immobilier. Nous n'avons pas réfléchi à l'estimation de ce bien que nous voulons faire réévaluer. Signature des documents il y a une semaine seulement. Est-ce qu'un rectificatif peut être fait par le notaire concernant la valeur du bien et dans ce cas qu'elle est la procédure ou bien est-ce que c'est trop tard? Merci